

# **Compte rendu de la séance du jeudi 30 juillet 2020**

Président : ROUX-BERNARD Gaëtan  
Secrétaire : DOBREMEZ Isabelle

Présents :

Monsieur Gaëtan ROUX-BERNARD, Madame Patricia PRELLE, Monsieur Cédric NIEVOLLET, Monsieur Jérôme CARLIN, Madame Isabelle DOBREMEZ, Madame Delphine MONNET, Monsieur Didier CHANRON, Monsieur Maxime FAYARD, Monsieur Sébastien ZUCHELLI

Excusés :

Madame Chloé BOUCHAYER

Absents :

Représentés :

Monsieur Raphaël DA SILVA par Monsieur Jérôme CARLIN

## **Ordre du jour:**

Délibérations diverses

Constitution des commissions intercommunales

Travaux bâtiments

TE 38

Travaux pont du cheval blanc

Compte rendu commissions intercommunales (conseil communautaire et syndicat scolaire)

Points divers

## **Délibérations du conseil :**

### **Désignation d'un délégué AGEDI ( DE 2020 018)**

M. Le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 24 mai 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DESIGNER Madame Patricia PRELLE, 1<sup>ère</sup> adjointe domiciliée à Vatilieu, comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.
- AUTORISE M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

### Vote de crédits supplémentaires - Vatillieu ( DE 2020 019)

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		17.17
132 - 25	Subv inv rattachées aux actifs non amort		-17.17
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le réajustement budgétaire.

### Remboursement suite facture Isère BUREAU (DE 2020 020)

M. le Maire informe l'assemblée que deux facture (n°201832722 de fournitures de bureau achetés auprès d'Isère Bureau à Voiron et n°115698 écran acheté auprès d'Izard) ont dû être réglées par Mme Patricia PRELLE pour un montant de 218.25 € et de 102 €, ces dernières n'acceptant que les règlements au comptant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à procéder au remboursement de 218.25 € et de 102 € soit 320.25 € sur le compte de Mme PRELLE.

### Composition de la commission des impôts directs (CCID) (DE 2020 021)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant 24 juillet 2020 mais compte tenu du contexte particulier de crise sanitaire et d'élections municipales, un délai supplémentaire est accordé aux communes afin de dresser la liste de noms.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms dans les conditions de l'article 1650 du code général des impôts :

- PRELLE Patricia
- NIEVOLLET Cédric
- FAYARD Maxime
- CHANRON Didier
- ZUCHELLI Sébastien
- DA SILVA Raphaël
- DOBREMEZ Isabelle
- CARLIN Jérôme
- MONNET Delphine
- BOUCHAYER Chloé
- FAYS Roger
- ROUX-BERNARD Max
- NIEVOLLET Jean-Claude
- REBOUD Vincent
- BERTHOLLET Thierry
- MOUNIER Christian
- POUVREAU Laure
- FAYS Martine
- COTTE Philippe
- CHATAING Valérie
- MEHR Laurence
- MONNET Francis
- CHAPEL Jean-Luc
- VEYRET Thibault

Une fois les commissaires titulaires et suppléants nommés par la direction générale des finances publiques, chaque personne sera informée individuellement par le secrétariat de la mairie.

#### Constitution des commissions intercommunales

M. le Maire informe l'assemblée qu'à la suite du conseil communautaire qui s'est tenu le 16/07/2020 à Saint Juste de Claix, l'ensemble des commissions intercommunales ont été fixées. M. le Maire propose que pour chaque commission, un titulaire et un suppléant soit nommés :

Commission tourisme : Delphine MONNET et Chloé BOUCHAYER

Conseil d'exploitation de la régie des eaux et d'assainissement : Cédric NIEVOLLET et Maxime FAYARD

Commission développement économique : Gaëtan ROUX-BERNARD et Sébastien ZUCHELLI

Commission gestion et valorisation des déchets : Jérôme CARLIN et Raphaël DA SILVA

Commission enfance jeunesse et réussite éducative : Patricia PRELLE et Isabelle DOBREMEZ

Commission action sociale et culturelle : Isabelle DOBREMEZ et Patricia PRELLE

Commission environnement, transition énergétique et mobilité : Jérôme CARLIN et Raphaël DA SILVA

Commission finances : Gaëtan ROUX-BERNARD et Didier CHANRON

Commission ressources humaines : Didier CHANRON et Mme Chloé BOUCHAYER

Commission mutualisation : Patricia PRELLE et Jérôme CARLIN

Commission aménagement et foncier : Cédric NIEVOLLET et Chloé BOUCHAYER

Commission sports et loisirs : Didier CHANRON et Maxime FAYARD

Commission agriculture : Cédric NIEVOLLET et Maxime FAYARD  
Commission habitat : Sébastien ZUCHELLI et Chloé BOUCHAYER

M. le Maire rappelle l'importance de participer à ces commissions et de bien signaler l'absence de la commune par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

### Travaux bâtiments

La commission bâtiments s'est réunie le 28/07/2020 afin de faire le point sur les dégâts liés au sinistre de grêle du 15/06/2019, de définir les ordres de priorités et lancer les devis supplémentaires si nécessaire.

### TE 38

M. le Maire informe l'assemblée du début des travaux de renforcement de la ligne électrique entre la maison FAYS et la maison COLUS. Pour rappel, le poste de transformateur électrique dit Charbonnière n'est plus assez puissant, il va donc être changé ainsi que l'ensemble des câbles et poteaux de cette ligne.

### Travaux pont du cheval blanc

Les travaux de rénovation du pont du cheval blanc ont également débuté : une réunion est prévue sur place le 31/07/2020 avec M. le Maire et le maître d'ouvrage.

### Compte rendu commissions intercommunales

Conseil communautaire du 16/07/2020 : élection du président et des vice-présidents de la communauté de communes et détermination des commissions intercommunales.

Conseil syndical du 28/07/2020 : élection du président du syndicat scolaire. Mme PRELLE a été élue vice-présidente. Le poste de secrétaire du syndicat scolaire sera vacant à l'automne 2021.

### Points divers

Le Vatilieurois sera distribué courant semaine prochaine ainsi que les dossiers aux familles pour la rentrée scolaire 2020-2021.

Fin de séance à 22h15

Le Maire  
Gaëtan ROUX-BERNARD

